

réussi à éviter les grands problèmes en dépit de l'amertume des délégués du Tiers monde. Ces derniers ont toutefois été encouragés par certains progrès réalisés en ce qui concerne le Fonds commun, par une clarification du mandat du Comité plénier économique et par l'adoption de principes directeurs pour une stratégie internationale du développement. Nombre de points importants à l'ordre du jour de la Commission ont été adoptés sans vote pendant la reprise de la session en janvier. Les États membres de l'ONU se préparent maintenant pour la cinquième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Deuxième Commission

La Deuxième Commission a adopté 68 résolutions, dont 56 par consensus. La première partie des travaux de la Commission a été consacrée à la définition du mandat du Comité plénier, dont l'avenir est toujours incertain. L'examen de tous les textes par le Groupe des 77 a également causé un arriéré de travail et retardé les activités de la Commission. On y a adopté par consensus les résolutions concernant une nouvelle stratégie internationale du développement (SID) et la Conférence internationale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. On y a également présenté des textes non controversés touchant la CNUCED V, la reprise des négociations sur le Fonds commun ainsi que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD). L'imminence de ces rencontres a incité les participants à la trente-troisième session à temporiser au chapitre des questions Nord-Sud. Les pays nordiques et les Pays-Bas n'ont cessé de réclamer des progrès sur les questions Nord-Sud. Peu d'aspects politiques ont été introduits dans le débat.

La délégation canadienne s'est dite satisfaite des délibérations de la Deuxième Commission. Le Canada avait œuvré pour obtenir de saines décisions sur les établissements humains, les activités opérationnelles et la Conférence sur l'énergie. Le vice-président de la Deuxième Commission (groupe des pays occidentaux) était M. Jeremy Kinsman, un Canadien. Il a joué un rôle très utile en servant de médiateur entre pays industrialisés et pays en développement, notamment pour des questions aussi délicates et importantes que la préparation de lignes directrices pour la SID.

Budget de l'ONU

L'ONU, comme nombre d'autres institutions internationales, connaît des difficultés financières. Le représentant permanent du Canada, l'ambassadeur Barton, a critiqué les dépenses supplémentaires de l'ONU dans une allocution qu'il a prononcée le 26 janvier, juste avant la fin de la session prolongée. Le projet de dépenses budgétaires additionnelles avait pour effet d'accroître le budget biennal net de l'ONU — et ce après un an seulement — de 39 p. cent par rapport à

l'exercice 1976-1977. Le Secrétaire général a également indiqué que les États membres devraient s'attendre à recevoir de nouvelles demandes d'aide financière avant la fin de 1979. M. Barton a soutenu que l'approbation de ces dépenses revenait à «fournir la preuve irréversible de l'incapacité de cette Assemblée de contrôler le budget et la gestion des programmes des Nations Unies», et ce à un moment où de nombreux États membres sont aux prises avec de graves difficultés économiques et doivent mettre en œuvre des programmes nationaux d'austérité. L'ambassadeur Barton a invité le Secrétaire général à traiter du contrôle à exercer sur le budget et les programmes dans son prochain rapport à l'Assemblée générale sur l'amélioration des procédures et de l'efficacité de l'ONU. Il a également déclaré que certains gouvernements seraient forcés d'agir unilatéralement si les membres de l'ONU ne parvenaient pas à contrôler collectivement le processus budgétaire. Le Canada, l'Australie, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, le Portugal et la Turquie se sont abstenus de voter sur les dépenses supplémentaires. Même des pays qui ont voté en faveur de la résolution ont mentionné qu'il fallait absolument faire preuve de plus de discipline et de modération au chapitre des dépenses.

Autres questions

L'Assemblée a noté avec satisfaction que le programme de l'Université des Nations Unies progressait dans trois domaines prioritaires: la famine dans le monde, le développement humain et social ainsi que l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. L'Assemblée a également adopté sans vote une résolution sur la création de l'Université de la paix proposée par le président du Costa Rica. La proposition a été transmise à l'UNESCO et aux États membres de l'ONU pour fins d'étude. On a présenté une résolution sur les droits de l'enfant, laquelle sera étudiée à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Il est à espérer que cette résolution sera adoptée en 1979, désignée comme l'Année internationale de l'enfant. L'Assemblée générale a aussi adopté par consensus une résolution sur le projet de convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le Canada a demandé que l'on s'assure que le mandat du Comité de l'espace extra-atmosphérique lui permette d'étudier la question des sources d'énergie nucléaires.

La trente-troisième session de l'Assemblée générale pourrait être qualifiée de productive. L'Assemblée générale a travaillé à un bon rythme, adoptant un nombre croissant de résolutions par consensus. La délégation canadienne a présenté plusieurs projets constructifs, notamment la résolution sur l'interdiction de la production de matières fissiles servant à la fabrication d'armes nucléaires, la résolution sur les personnes disparues et la résolution visant à régler les problèmes financiers immédiats des opérations de